



Plainte ou pas pour dénigrement sur internet

Par **lillydu47**, le **18/09/2012** à **13:10**

Bonjour,

Donc voici mon problème:

L'histoire a commencé lorsque mon mari a décidé de couper ses liens d'amitié avec cette personne, qui n'arrêtait pas de colporter des choses à mon sujet à l'insu de tous ses contacts sur internet sur un réseau social !!!! Beaucoup de choses extrêmement méchantes, comme quoi je suis une mauvaise mère (maison qui ressemble à une porcherie et un dépotoir) et une mauvaise épouse (femme dominatrice empêchant de mon époux de prendre des décisions), que mes animaux vivent dans des lieux sales et qu'ils ne sont nourris que lorsque je le souhaite, qu'ils sont parasités au plus au moins en somme qu'ils sont maltraités !!!! Je n'arrive plus à supporter tous ses ragots qui me font du tort et qui sont en train de me faire tomber dans une dépression !!!!

J'ai demandé à cette personne d'arrêter, mais ça a empiré !!!! De plus, pour éviter toutes attaques de ma part elle m'a fait comprendre que comme elle était "élue de la République" je ne pouvais rien contre elle et d'autres menaces !!!!

Que me conseillez-vous de faire une main courante ou faire un dépôt de plainte ?

Dans l'attente d'une réponse, merci d'avance pour votre aide.